



L'ex procureure antichaviste du Venezuela mouillée dans un scandale de corruption aux USA

Par [Últimas Noticias](#)

Mondialisation.ca, 27 avril 2021

[Últimas noticias](#)

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

Luisa Ortega est devenue une icône médiatique de l'anti-chavisme en 2017. Elle a fait l'objet de plusieurs interviews dans les médias pour son opposition au gouvernement légitime du président Maduro, qu'elle accusait -sans preuve- de corruption. Dans un documentaire particulièrement mensonger diffusé sur la chaîne française LCP, et payé par nos impôts, elle se vantait de disposer de preuves impliquant un soi disant financement de Jean-Luc Mélenchon par le gouvernement bolivarien. Un mensonge de plus pour cette femme hautement corrompue et principale source de la plupart de nos médias pour accabler la Révolution bolivarienne. Tant sur [le blog de Romain Migus](#) que sur le site Les 2 Rives, nous avons constamment dénoncé cette supercherie depuis 2017. Encore une fois, le temps nous donne raison contre la plupart des organes de propagande atlantiste. Les 2 Rives

L'ancienne procureure générale Luisa Ortega Diaz est impliquée dans une importante affaire de corruption impliquant un homme d'affaires vénézuélien qui a plaidé coupable cette semaine d'avoir versé un million de dollars de pots-de-vin devant un tribunal américain, ont déclaré jeudi deux personnes connaissant bien le dossier, selon AP.

L'ancienne procureure Luisa Ortega n'est pas nommément citée dans l'affaire fédérale à Miami. Mais en plaidant coupable d'un chef d'accusation de complot visant à frauder les États-Unis, l'homme d'affaires Carlos Urbano Fermín a admis avoir versé environ un million de dollars à un « procureur de haut rang » au Venezuela comme « assurance » contre toute enquête sur ses contrats de construction massifs avec la société d'État Petróleos de Venezuela.

Cette accusation de Fermín confirme la plainte déposée par le président Nicolás Maduro en 2017 où il pointait du doigt l'ancienne procureure de diriger, avec son associé Germán Ferrer, un réseau de pots-de-vin contre des personnes au sujet desquelles il y avait des plaintes de corruption dans le traitement d'affaires liées au secteur pétrolier.

» Qu'a fait le procureur général ? Nous savons maintenant qu'elle a averti les corrompus, qu'ils ont quitté le pays, qu'elle leur a fait payer des millions de dollars avec lesquels elle a ouvert des comptes à l'étranger », a-t-il déclaré et a révélé que, selon les enquêtes, « le propre mari du procureur (Ferrer) était chargé de collecter les pots-de-vin ».

Après sa destitution par l'Assemblée nationale constituante en raison des accusations

portées contre elle et sa fuite du pays, elle a été accueillie par l'extrême droite vénézuélienne et le gouvernement de Colombie - où elle vit -, où elle est reconnue comme un « procureur légitime ».

Une « police d'assurance » pour les corrompus

À la demande du président Maduro, le parquet menait une enquête sur des contrats avec les entreprises de l'Orinoco Belt, et c'est à partir de là que Fermín a été contacté au Venezuela par un avocat proche d' «un procureur de haut rang » avec la promesse qu'il pourrait mettre fin à toute enquête pénale, selon les aveux de Fermín.

Se décrivant comme une « police d'assurance », l'intermédiaire « a dit au défendeur qu'il avait la possibilité d'éviter les accusations criminelles », selon le document.

Selon son récit, Fermin a ensuite transféré environ 1 million de dollars de comptes aux États-Unis au profit d'un fonctionnaire vénézuélien non identifié, y compris un paiement de 100 000 dollars à une banque de Coral Gables, une banlieue de Miami.

Le gouvernement vénézuélien n'a jamais engagé de poursuites contre les entreprises de Fermín alors qu'Ortega était procureur général, mais son successeur, Tarek William Saab, l'a fait peu après son entrée en fonction en 2017, en inculquant Fermín et deux de ses frères et en arrêtant l'un d'entre eux.

L'assistant du procureur américain Michael Berger a inculpé Fermin il y a 13 mois, mais le Vénézuélien a été arrêté ce mois-ci. Après avoir plaidé coupable cette semaine, il a été libéré sous caution personnelle de 100 000 dollars, signe qu'il a coopéré avec les enquêteurs. Il doit être condamné en septembre.

Qui est Carlos Urbano Fermín ?

Il fait partie, avec ses frères Carlos Arturo et Carlos Enrique Hernández Zamora, du groupe d'entreprises Urbano Fermín, présent dans l'État d'Anzoátegui. Il a été directeur général de la société Constructora Urbano Fermín C.A. (Cuferca) et actionnaire de plusieurs entreprises de sous-traitance de Petróleos de Venezuela.

En novembre 2017, après le départ d'Ortega Díaz, le ministère public a accusé Urbano Fermín de faire partie du complot qui a organisé le détournement de la ceinture pétrolière de l'Orénoque survenu entre 2010 et 2016.

Avec ses frères, il possède sept entreprises au Panama et cinq autres en République dominicaine, en plus de quatre autres entreprises domiciliées dans l'État de Floride, dans le sud des États-Unis, ces dernières étant celles qui font l'objet de l'accusation dans la nation nord-américaine.

Source: [Últimas Noticias](#)

Traduction: Romain Migus pour [Les2Rives](#)

La source originale de cet article est [Ultimas noticias](#)

Articles Par : [Últimas Noticias](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca